

Revue d'histoire maritime

24

Geistdoerfer & Fichou – 979-10-231-1901-5

Gestion et exploitation
des ressources marines de
l'époque moderne à nos jours



Revue
d'histoire
maritime

Dirigée par
Olivier Chaline
& Sylviane Llinares

n° 24
Gestion et exploitation
des ressources marines
de l'époque moderne
à nos jours

Gilbert Buti,
Christophe Cérino,
Daniel Faÿet
& Olivier Raveux

Cueillis au fil des littoraux tantôt européens (goémon, barilles), tantôt lointains (wakame), prélevés au fond des mers (corail, éponges, fruits de mer), nombreux sont les organismes marins exploités par l'homme. S'ils arrivent souvent dans nos assiettes, ils entrent aussi dans des circuits commerciaux complexes et dans des chaînes de transformation artisanales ou manufacturières sous l'Ancien Régime, industrielles à l'époque contemporaine.

Ces ressources sont désormais au cœur de nos préoccupations, que l'on s'inquiète de leur épuisement ou que l'on en prospecte de nouvelles. Elles stimulent aussi les convoitises et renforcent le mouvement de territorialisation des mers et océans. De tels enjeux, si actuels, n'en sont pas moins à considérer dans une plus longue durée, ici depuis le XVIII^e siècle. C'est là tout l'intérêt de ce numéro 24 de la *Revue d'histoire maritime*, riche des analyses des spécialistes reconnus de plusieurs disciplines.

Depuis vingt ans, la *Revue d'histoire maritime* met en lumière la recherche des historiens du monde entier sur l'histoire des relations que les hommes ont entretenues, siècle après siècle, avec les mers et les océans.

Maquette de couverture : atelierpapier.fr

www.pups.paris-sorbonne.fr

25€
979-10-231-0578-0

FED
4124



Revue d'histoire maritime

24

Gestion et exploitation
des ressources marines
de l'époque moderne à nos jours

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2018
© Sorbonne Université Presses, 2021

ISBN PAPIER : 979-10-231-0578-0
PDF complet – 979-10-231-1890-2

TIRÉS À PART EN PDF :

Éditorial – 979-10-231-1891-9
Présentation du dossier – 979-10-231-1892-6
Charpentier – 979-10-231-1893-3
Sintès – 979-10-231-1894-0
Buti & Raveux – 979-10-231-1895-7
Faget & Carroll – 979-10-231-1896-4
Rivoal – 979-10-231-1897-1
Ferrière & Prima – 979-10-231-1898-8
Fichou – 979-10-231-1899-5
Améziane – 979-10-231-1900-8
Geistdoerfer & Fichou – 979-10-231-1901-5
Geistdoerfer – 979-10-231-1902-2
Mariat-Roy – 979-10-231-1903-9
Varia, Schnakenbourg – 979-10-231-1904-6
Varia, Boureille – 979-10-231-1905-3
Chronique, Bon Djemaa – 979-10-231-1906-0
Chronique, Cloutour – 979-10-231-1907-7
Chronique, Péton – 979-10-231-1908-4
Comptes rendus – 979-10-231-1909-1

Mise en page d'Emmanuel Marc Dubois (Issigeac),
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

Revue dirigée par Olivier Chaline & Sylviane Llinares

Depuis le début de 2006, la *Revue d'histoire maritime* paraît deux fois l'an, au printemps et à l'automne. Les numéros comportent un dossier thématique.

Le précédent numéro (22-23) était consacré à « L'économie de la guerre navale », de l'Antiquité au ^{xx}^e siècle.

Le prochain numéro (25) portera sur « Le navire à la mer ».

Comité scientifique

Pascal Arnaud, Patrick Boureille, Manuel Bustos Rodriguez, commissaire général Vincent Campredon, Olivier Forcade, Jean-Marie Kowalski, Magali Lachèvre, Caroline Le Mao, Michael Limberger, Sylviane Llinares, Tristan Lecoq, Mathias Tranchant, Jacques Paviot, David Plouviez, Amelia Polonia, Louis Sicking.

Secrétariat de rédaction

Xavier Labat Saint Vincent, Claire Laux, Caroline Le Mao (comptes rendus)

Le courrier est à adresser à
Olivier Chaline
Sorbonne université
1 rue Victor Cousin
75230 Paris cedex 05

Les ouvrages à recenser sont à adresser à
Caroline Le Mao
université Bordeaux-Montaigne
UFR d'Histoire
33607 PESSAC cedex

Sommaire

Éditorial

Olivier Chaline.....	8
----------------------	---

DOSSIER

GESTION ET EXPLOITATION DES RESSOURCES MARINES DE L'ÉPOQUE MODERNE À NOS JOURS

Gestion et exploitation des ressources marines de l'époque moderne à nos jours

Gilbert Buti, Christophe Cérino, Daniel Faget & Olivier Raveux	13
--	----

La gestion d'une ressource maritime: le goémon en Bretagne (fin XVII^e-XVIII^e siècle)

Emmanuelle Charpentier	17
------------------------------	----

Exploitation, production et commerce des Soudes naturelles en Méditerranée occidentale au XVIII^e siècle

Nicole Sintès	37
---------------------	----

Une intégration marseillaise dans la filière corail:

la manufacture royale Miraillet, Rémuzat & C^{ie} (1781-1792)

Gilbert Buti & Olivier Raveux.....	55
------------------------------------	----

La base de données Histospongia. Exploitation des éponges en méditerranée au XVIII^e siècle: sources, méthodologie, premiers résultats

Daniel Faget & Éric Carroll	73
-----------------------------------	----

Gérer les ressources lagunaires. La pêche locale dans l'approvisionnement de Venise (XVIII^e siècle)

Solène Rivoal	97
---------------------	----

La culture du wakamé en France. Diffusion des savoirs et multiplicité des acteurs dans une controverse scientifique autour d'une ressource marine végétale

Hervé Ferrière & Véronique Prima	113
--	-----

L'industrie de l'iode de la mer, un produit stratégique (1820-1945)

Jean-Christophe Fichou.....	127
-----------------------------	-----

Fruits de mer méconnus : quelles utilisations ? quels impacts sur la ressource ? Nadia Améziane	139
La mer et les ressources marines : pratiques et vertus thérapeutiques Alette Geistdoerfer & Jean-Christophe Fichou	157
L'exploitation des ressources océaniques profondes : les rêves et la réalité Patrick Geistdoerfer	169
Hommage à Alette Geistdoerfer Émilie Mariat-Roy	183

VARIA

Bonne prise ou mainlevée ? Pratique et cadre juridique de la navigation neutre au XVIII ^e siècle Éric Schnakenbourg	191
L'implantation de la base opérationnelle de l'île Longue : un enjeu local vite oublié Patrick Boureille	207

CHRONIQUES

Position de thèse. Le port en Mésopotamie aux III ^e et II ^e millénaires av. J.-C. Hommes, activités, techniques et structures Maëva Bou Djemaa	227
Position de thèse. Les relations entre l'homme et la mer dans « le pays des Isles de Xaintonge » au XVII ^e siècle Marie Cloutour	233
Position de thèse. Penser l'existence de vie dans les profondeurs marines au XIX ^e siècle : d'un abîme impossible à l'origine du vivant (1804-1885) Loïc Péton	239

COMPTES RENDUS

Éric Rieth, <i>Navires et construction navale au Moyen Âge. Archéologie nautique de la Baltique à la Méditerranée</i>	245
Yannis Suire, <i>Le Marais poitevin des origines à nos jours</i>	247
Yannis Suire (éd.), <i>La Côte et les marais du Bas-Poitou vers 1700</i> <i>Cartes et mémoires de Claude Masse, ingénieur du roi</i>	249
Olivier Chaline, <i>Les Armées du roi. Le grand chantier (XVII^e-XVIII^e siècle)</i>	251
Silvia Marzagalli, <i>Bordeaux et les États-Unis, 1776-1815. Politique et stratégies négociantes dans la genèse d'un réseau commercial</i>	255
Hervé Pichevin & David Plouviez, <i>Les Corsaires nantais pendant la Révolution française</i>	260
Alain Gérard (éd.), <i>Mes Aventures. Journal inédit de Paul-Émile Pajot (1873-1929), marin-pêcheur et peintre de bateaux</i>	263
Guillemette Crouzet, <i>Genèses du Moyen-Orient. Le golfe Persique à l'âge des impérialismes (vers 1800-vers 1914)</i>	265
Thomas Vaisset, <i>L'Amiral d'Argenlieu. Le moine-soldat du gaullisme</i>	269

Gestion et exploitation des ressources maritimes

de l'époque moderne à nos jours

LA MER ET LES RESSOURCES MARINES :
PRATIQUES ET VERTUS THÉRAPEUTIQUES

Aliette Geistdoerfer † & Jean-Christophe Fichou¹
Muséum national d'histoire naturelle

Baigneurs la plage vous appelle [...]
Jeune femme, à la santé frêle,
Dont le spleen a pâli le front,
Pour revenir joyeuse et belle,
Les bains de mer vous guériront².

Jean-François Ardussel, *Les Bains de mer*

Cet article tire son origine de la communication que devait présenter Aliette Geistdoerfer à la journée de recherche interdisciplinaire sur les ressources marines organisée à l'université de Bretagne Sud, en mars 2015. Docteure ès lettres et sciences humaines, ethnologue, directeur de recherche au CNRS, attachée au Muséum national d'histoire naturelle et au centre de documentation CETMA-Anthropologie maritime du département « Hommes, nature, sociétés », elle avait travaillé aux îles de la Madeleine, à Saint-Pierre-et-Miquelon et dans plusieurs régions françaises, plus particulièrement en Bretagne, sur l'organisation socioéconomique des marins pêcheurs et des femmes de pêcheurs afin de mettre en évidence les spécificités de leurs pratiques. Elle poursuivait ses recherches sur le statut de marin-pêcheur et sur les politiques des pêches en France. Elle est décédée brutalement quelques semaines avant de pouvoir présenter son dernier travail. Amis de longue date, nous avons préparé dans un premier temps mon intervention sur l'industrie de l'iode d'origine marine présentée lors de la journée d'étude « Gestion et exploitation des ressources de la mer de l'époque moderne à nos jours », organisée par l'université d'Aix-Marseille à Marseille le 12 février 2014. Dans un second temps nous élaborions l'intervention d'Aliette sur la mer et ses éléments à valeur thérapeutique. Après sa disparition, il me restait son introduction, quelques notes, et le souvenir de nos discussions. C'est donc un texte incomplet qui est présenté ici,

1 Professeur agrégé au lycée Kerichen de Brest, docteur habilité en histoire contemporaine – fichou.porspoder@wanadoo.fr.

2 Jean-François Ardussel, *Les Bains de mer*, Saint-Lô, Imprimerie Delamare, 1858, p. 2.

dont la première partie a été entièrement rédigée par Aliette pour définir le cadre de son étude. J'ai à sa suite uniquement développé la partie dédiée aux vertus thérapeutiques de l'eau de mer. Il s'agit surtout d'un hommage, maladroit, à une grande dame et une amie très chère.

Le sujet de la mer et de la santé a été traité sous différents angles. Nous voulons aborder l'usage thérapeutique de plusieurs ressources marines en tant qu'expression de cultures particulières des communautés maritimes qui les exploitent : construction de savoirs et de représentations du monde marin, afin de les comparer, ethnologiquement parlant, aux pratiques récentes des Français, principalement celle de la consommation du poisson considéré comme un « alicament ».

158

En France, plusieurs systèmes de représentation de la mer et des ressources marines se recoupent. Celui des « Français terriens » au sein duquel la mer, ses ressources et ses habitants appartiennent à un domaine à part et sont dévalorisés socialement et symboliquement. Celui des océanographes qui produisent des connaissances scientifiques. Généralement opposé, celui construit par ceux qui vivent depuis plus ou moins longtemps de l'exploitation de la mer et de ses ressources. Il est issu des communautés de marins et de pêcheurs pour qui la mer et ses habitants partagent des valeurs positives qui font partie de leur vie matérielle et « idéelle ».

Pourquoi et comment, dans un passé proche, les communautés littorales françaises utilisaient-elles plusieurs ressources marines pour soigner les plus divers maux du corps et de l'esprit ? Quelles pratiques alimentaient les représentations terriennes des gens de mer, du sauvage à celui qui a la mer dans les veines ? Quelles sont ces pratiques fondées sur des savoirs locaux et sur des représentations particulières des milieux marins – bains, croisières, consommation de mammifères marins, de sous-produits de la mer, de mollusques, l'usage médical de poissons, etc. ?

Quelle en est la persistance ? Pourquoi et comment, aujourd'hui, « les terriens » ont-ils rapidement adopté plusieurs de ces pratiques scientifiquement soutenues mais surtout commercialement « promotionnées » ? L'objet de cet article est d'en présenter certaines pour montrer qu'elles relèvent de systèmes de représentation différents et pour en identifier les permanences.

DES BAINS DE MER

La valeur curative de l'eau de mer est reconnue depuis la plus haute Antiquité phénicienne, grecque puis romaine : Euripide, Aristote, Hippocrate, Platon, Celse, Galien et Pline ont fait allusion dans leurs œuvres aux bienfaits

de l'eau de mer et des bains marins en particulier. On attribue à Hérodote (- 484,- 420) souvent cité en référence dès qu'il s'agit des vertus thérapeutiques de la mer la citation suivante : « La cure de soleil et la cure de mer s'imposent dans la plupart des maladies et surtout dans les affections de la femme³. »

Les médecins arabes préconisent eux aussi les vertus de l'eau de mer. Mais si, de tout temps, les praticiens ont attribué aux bains de mer des effets salutaires, et les recommandaient dans beaucoup de cas malades, ce sont bel et bien des médecins français qui ont créé le thermalisme marin, puis la thalassothérapie contemporaine. C'est surtout à partir de 1770 que l'usage et les effets de l'air marin, de l'eau, et des bains de mer, sont signalés au monde savant par de nombreux ouvrages spéciaux et recueils périodiques. Richard Russel (1687-1759), « l'inventeur de la mer », est sans doute le premier qui se soit livré à des recherches sur les bains de mer⁴. À la cour du roi George III, il soigne ainsi le mal-être de la noblesse et lance le thermalisme à Bath puis en créant, à Brighton, une station balnéaire. Ces travaux sont ensuite repris, complétés et popularisés par son collègue Alexander Buchan (1729-1805), médecin écossais⁵. Très vite les bains de mer connaissent un franc succès et la pratique se développe sur le continent. Ainsi on doit au docteur Samuel Vogel (1750-1837) le premier ouvrage qui ait paru en Allemagne sur les bains de mer (1774). Après ce premier essai, le docteur Vogel publia, presque chaque année, les résultats de sa pratique médicale dans les *Nouvelles annales des bains de mer de Dobberan*⁶. En 1819, il fait paraître un manuel à l'usage des baigneurs, où la partie médicale n'occupe qu'une place secondaire, mais qui renferme néanmoins les notions jugées fondamentales sur les bains de mer chauds et donne, sous forme d'énumération, une liste complète des cas où les bains de mer froids ont manifesté leur efficacité. Son confrère, le docteur Neuber, publie dans ces mêmes annales soixante-quatorze observations recueillies de 1819 à 1821.

Mais c'est en France que l'expérimentation prend son plus grand essor. Hugues Maret, de l'académie de Dijon, est le premier médecin qui ait parlé des bains dans son ouvrage *Mémoire sur la manière d'agir des bains de mer et leurs usages vivifiants*, publié en 1769. Il « dessine le modèle du bain de mer

3 Hérodote, *Histoire*, trad. Pierre-Henri Larcher, livre VII, § 176, Paris, Charpentier, 1850.

4 Richard Russell, *De tabe glandulari, sive de usu aquae marinae in morbis glandularum dissertatio*, London, E. Theatro Sheldoniano, 1750, 235 p.

5 Alexander Buchan, *Médecine domestique ou Traité complet des moyens de se conserver en santé, de guérir & de prévenir les maladies, par le régime & les remèdes simples. Ouvrage utile aux personnes de tout état & mis à la portée de tout le monde* [*Domestic Medicine*, 1769], trad. Jean-Denis Duplanil, Paris, Froullé, 1783, 419 p.

6 Pierre Daney, *Bains de mer de Gujan. Précis sur les bains de mer*, Bordeaux, Imprimerie de Balarac, 1846, p. 8.

thérapeutique, tel qu'il sera pratiqué jusqu'au cœur du XIX^e siècle⁷ ». Le docteur Le François, médecin de Dieppe, soutient en 1812 une thèse qui renferme les préceptes de l'époque sur les bains de mer. En 1823, le docteur Mourgué publie un *Journal des bains de mer ou Recherches et observations sur l'usage hygiénique et thérapeutique des bains de mer*. En 1825, le docteur Assegond fait paraître un *Manuel hygiénique et thérapeutique des bains de mer* lequel devient rapidement le traité de base en la matière⁸. En 1828, le docteur Blot publie son *Manuel des bains de mer*, suivi d'autres praticiens qui ont publié diverses observations sur l'efficacité des bains de mer. En 1838, un médecin de La Teste, Hameau, soutient dans ses *Quelques avis sur les bains de mer*, que les livres de l'art sont presque silencieux à leur égard et qu'aucun médecin n'a fait de traité sur cette matière et sur les effets hygiéniques et thérapeutiques des bains de mer. Il conclut hardiment ses écrits par ces mots : « J'ouvre donc la carrière ! » En moins de vingt ans les bains de mer sont devenus la panacée presque universelle : « Aujourd'hui [...], l'usage des bains de mer est un moyen acquis à la thérapeutique ; trop de personnes y ont eu recours et ont pu, par elles-mêmes, en apprécier les résultats, pour qu'il soit possible désormais de révoquer en doute leur efficacité⁹. »

Parallèlement, le premier centre de soins pour rhumatismes et affections dépressives ouvre en 1800 à Boulogne-sur-Mer. C'est à partir de 1822 que l'engouement pour la thalassothérapie prend véritablement son ampleur en France, avec l'ouverture du premier établissement de bains chauds à Dieppe. Depuis longtemps déjà, la ville accueillait pendant l'été des enfants de constitution chétive ou des convalescents affaiblis. Dès l'instant où Dieppe dispose d'un établissement public consacré aux bains de mer, le gouvernement, par l'extension d'une mesure déjà appliquée à tous les sites d'eaux minérales de France, y nomme un médecin-inspecteur, le docteur Mourgué. Tenu de résider sur place pendant la saison, et de rendre compte chaque année de sa gestion médicale, il assure à la station un renom qui enfle dans tout le pays¹⁰. Les familles royales s'y pressent, attirant la noblesse et les élites bourgeoises, puis, par mimétisme, le reste de la population. Dès lors, on assiste à un engouement extraordinaire. On abandonne les établissements thermaux et les villes d'eau traditionnelles pour se précipiter sur les plages de la Manche

7 Alain Corbin, *Le Territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage (1730-1840)*, Paris, Flammarion, 1988, p. 78.

8 Albert Assegond *Manuel hygiénique et thérapeutique des bains de mer*, Paris, Compère jeune, 1825.

9 Jules Le Cœur, *Des bains de mer. Guide médical et hygiénique du baigneur*, Paris, Labé, 1846, p. 3.

10 Gaudet, *Notice médicale sur l'établissement des bains de mer de Dieppe*, Paris, Dezauche, 1837, p. 4.

qui sont devenues beaucoup plus accessibles depuis l'achèvement du réseau ferré. Grâce à la duchesse de Berry, intrépide nageuse, qui se rend à deux reprises à Dieppe, la commune s'affiche comme la doyenne des plages à la mode et lance sa station. Dix ans plus tard, le maire de Dieppe évalue à quatre cents chaque saison le nombre des baigneurs présents pour cause de maladie. Le bain est alors vécu sur le mode de l'épreuve et de la purification et la haute société parisienne est entraînée vers « les bains de mer par le torrent de la mode¹¹ ». Bientôt on retrouve de telles stations sur la côte Atlantique, au Croisic¹², à Arcachon, où sur la Méditerranée où, en 1847, à Sète, Mademoiselle Hirsch crée le premier établissement combinant le traitement par l'eau de mer et la cure héliomarine.

En 1860, le mouvement se renforce encore avec l'apparition du sanatorium marin, ancêtre de nos centres de rééducation en milieu marin, qui enracine, à la fin du XIX^e siècle, la notion de bain de mer thérapeutique. Un an plus tard, le premier hôpital marin est créé à Berck-sur-Mer par les docteurs Lhoste et Perrochaud sous la responsabilité de l'Assistance publique. La circulaire du 30 juillet 1898, selon laquelle le ministre de l'Intérieur prescrit à tous les conseils généraux de prononcer le rattachement des communes de leur département à un ou plusieurs hôpitaux marins pour le traitement des enfants rachitiques ou scrofuleux, intensifie encore plus cette tendance. En exécution de ces instructions, le préfet de Saône-et-Loire écrit à plusieurs établissements de ce genre pour avoir leurs propositions : « Deux réponses lui sont parvenues jusqu'à ce jour, du sanatorium d'Arcachon et de l'Œuvre des hôpitaux marins – Banyuls-sur-Mer et Saint-Trojean¹³. »

À la fin du XIX^e siècle, le biologiste René Quinton démontre la similitude physique et physiologique entre le plasma humain et l'eau de mer. Il pose ainsi les bases scientifiques de la thalassothérapie. En 1869, sous l'impulsion du docteur Jules de la Bonnardière¹⁴, l'utilisation de l'eau de mer, mais aussi des algues, du sable et du climat maritime à des fins thérapeutiques prend le nom de thalassothérapie. Il s'agit de la contraction des mots grecs *thalassa* (mer) et *therapeia* (traitement). Le terme apparaît dans le *Larousse médical* en 1890¹⁵. Quatre ans plus tard, 150 médecins sont réunis au premier

11 Louis Robert, *Manuel des bains de mer sur le littoral de Marseille*, Marseille, Ricard, 1827, p. 15.

12 Armand Trousseau, *Notice médicale sur les bains de mer du Croisic et sur l'effet thérapeutique des eaux mères, [...] de l'hydrothérapie marine et des bains de sable administrés à l'établissement du Croisic*, Paris, Labé, 1855, 47 p.

13 Conseil général de Saône-et-Loire, *Rapports et délibérations. Séance du 26 août 1898*, Mâcon, Imprimerie Générale, 1898, p. 1001.

14 Jules de La Bonnardière, *Introduction à la thalassothérapie*, thèse de médecine, Montpellier, 1867.

15 Albert Dauzat, Jean Dubois et Henri Mitterrand, *Dictionnaire étymologique*, Paris, Larousse, 1964, p. 743.

congrès international des bains de mer et d'hydrologie à Boulogne-sur-Mer. Dès lors, les rencontres médicales se multiplient et permettent la tenue de congrès internationaux de thalassothérapie soutenus par l'académie de médecine à Ostende, Biarritz et Abbazia. De ces connaissances partagées est né le premier véritable centre complet de thalassothérapie créé par le docteur Louis Bagot, en 1899, dans la commune de Roscoff (Finistère nord) : l'Institut Rockroum est considéré comme le berceau de la thalassothérapie moderne française.

162

Peu à peu, la liste des affections que les bains chauds ou froids sont capables de guérir ne cesse de s'allonger : la régulation des menstruations (dysménorrhée), les lésions du tissu utérin, la scrofule, les maladies de peau, les névroses, l'atonie, l'hystérie, l'hypocondrie, les névralgies, les céphalées, la céphalalgie, la gastralgie dyspepsique, les faiblesses nerveuses, les rhumatismes, l'odontalgie... Le médecin François Calot étudie particulièrement les différents moyens thérapeutiques de traitements des affections jusqu'alors tributaires de la chirurgie. Il s'efforce de guérir sans opération la coxalgie, les arthrites tuberculeuses, le mal de Pott, au moyen d'appareils orthopédiques ou de la suspension en bassins d'eau de mer, dont les résultats, pour être secondaires, n'en sont pas moins efficaces¹⁶. Et si la mer peut soigner presque tout, elle peut aussi s'adresser à tous, du plus vieux au plus jeune :

L'enfant, dès les premiers jours de son arrivée à la mer, sent l'influence de l'atmosphère nouvelle qu'il respire. Ce n'est pas seulement l'attrait du changement qui le met en mouvement et lui donne un entrain inaccoutumé ; ce surcroît d'activité, ou plutôt cette excitation se retrouve dans tous les actes de sa journée : l'appétit est plus ouvert, l'intelligence plus éveillée, l'amour du jeu, des exercices fatigants se développe dans les mêmes proportions : dans tous les mouvements comme dans le caractère, au physique comme au moral, se fait sentir l'air de la mer avec ses effets stimulants¹⁷.

Se pose bien sûr la question de savoir comment le bain de mer peut agir :

Le bain de mer, par la réfrigération subite qu'il produit sur le corps, par la pression qu'il exerce sur sa superficie, et aussi par la percussion des lames ou vagues, refoule d'abord les mouvements circulatoires vers les organes internes ; mais bientôt une réaction en sens inverse les reporte vers la périphérie, et de ce double courant de l'excitation et de la chaleur de l'extérieur à l'intérieur

16 C.-E. Curinier (dir.), *Dictionnaire national des contemporains*, t. V, Paris, Office général d'édition, de librairie et d'imprimerie, 1906, p. 189.

17 Albert Monteuis, *Les Enfants aux bains de mer, la médication marine, les bains de mer chauds, les bains de sable, les climats marins de la France, le choix de la plage, l'hygiène au bord de la mer*, Paris, Baillière et fils, 1889, p. 10.

et de l'intérieur à la circonférence, résulte pour l'organisme une suractivité puissante qui en secoue l'inertie et la langueur¹⁸.

À la fin du XIX^e siècle, il n'est plus aucun médecin qui ne soit pas convaincu par ce traitement, lequel s'avère particulièrement efficace pour transformer des complexions affaiblies ou « abâtardies » comme on l'écrit à l'époque :

Il suffirait que l'État, dans sa sollicitude pour les classes populaires, consentît à fonder seul, ou avec le concours des administrations départementales, sur nos plages maritimes, et dans des stations reconnues les mieux appropriées à ce but, quelques vastes établissements de bains de mer gratuits, auxquels seraient dirigés gratuitement aussi, depuis les gares les plus rapprochées de leurs demeures, les nombreux débilités de tout genre, valétudinaires ou malades¹⁹.

Mais il s'agit de prescriptions médicales et le bain doit s'effectuer sous une surveillance étroite et permanente : « C'est après une expérience de vingt années, après avoir pris, moi-même, plus de mille bains de mer, après en avoir constamment suivi et observé les divers effets, qu'épouvanté des funestes résultats de la manière dont on les prend en général²⁰. » Si les bains de mer « occupent aujourd'hui une place importante parmi les modificateurs thérapeutiques » que la nature met à la disposition du médecin, il faut que ce dernier soit présent, sinon lorsqu'on les prend « sans connaître leurs avantages et leurs inconvénients, on abandonne sa santé aux caprices du hasard »²¹.

Enfin, les bains ne peuvent se prendre n'importe où. Ainsi les eaux de la Touques sont trop importantes et d'une propreté douteuse si bien qu'on engage les malades à aller prendre des bains de mer « partout ailleurs qu'à Trouville, s'ils veulent en obtenir une guérison certaine²² ». De même, les eaux de la Gironde « pervertissent [les bains de Royan, et il faut que] le public sache qu'en se rendant à ces prétendus bains de mer, établis à l'embouchure des rivières, il est victime d'une véritable mystification ». Alors, où se rendre ? « [...] à Soulac, par exemple²³ ».

18 Pierre-Scipion Payan, *Des Bains de mer considérés au point de vue de l'hygiène générale et de la santé publique*, Aix, Imprimerie Makaire, 1867, p. 7.

19 *Ibid.*, p. 14.

20 A. Le Parmentier de Fresville, *Guide du malade aux bains de mer*, Paris, Imprimerie de De Soye et Bouchet, 1856, p. 7.

21 P.-M.-L. Miramont, *Vingt années d'expérience aux bains de mer ; guide médical et hygiénique aux bains de mer*, Paris, Delahaye, 1867, p. 13.

22 A. Le Parmentier de Fresville, *Guide du malade aux bains de mer*, *op. cit.*, p. 69.

23 Dr Constantin, *Bains de mer. Soulac-les-Bains*, Paris, Sagnier, 1876, p. 17.

On commence à se baigner pour des raisons médicales en suivant une prescription qui indique le lieu, la fréquence des bains, la période propice : en général en hiver, de préférence à jeun, à marée haute et le matin. On privilégie le « bain à la lame », où l'on s'expose à la vague avec un maître baigneur qui maintient le corps dans l'eau jusqu'au premier symptôme de la noyade, une émotion censée redonner du tonus et endurcir des corps fatigués. Mais le bain n'est pas la seule méthode de soin. On peut aussi utiliser l'eau de mer comme médicament :

Nous avons constaté isolément une dizaine de cas de diphtérie, quelques cas de la maladie désignée vulgairement sous le nom de fièvre typhoïde, des pneumonies légères, et beaucoup d'ophtalmies sans gravité qui guérissent promptement au moyen de lotions avec l'eau de mer, médicament qui se trouve à la portée de tous²⁴.

164

De même, l'emploi de l'eau de mer comme boisson thérapeutique est recommandé dès les temps anciens. On la retrouve dans l'« oxymel », un mélange de miel, de vinaigre et d'eau de mer prescrit par Hippocrate dans son ouvrage *Du régime des maladies aiguës* pour faciliter l'expectoration et la respiration²⁵. Pline en parle aussi. Ce remède est remis à l'honneur surtout par les médecins anglais Russel et Buchan qui lui accordent de nombreuses propriétés et conserve en Angleterre un large attrait, associé souvent à la cure des bains de mer. Selon Russel, « il faut boire l'eau de mer, y faire le bain, et manger toutes les choses marines dans lesquelles est concentrée la vertu de la mer²⁶ ».

Après eux, les Allemands lui accordent une influence dissolvante qu'il convient de ne pas négliger lors des cures. Valérien Bréra, médecin italien (1772-1840) pensant que le sel marin est un bon moyen d'expulsion du tænia, a l'idée de combiner ce sel et conseille d'ingérer de l'eau de mer en assez abondante quantité²⁷. En France, l'eau de mer n'est que peu usitée comme boisson et à peu près seulement à titre de purgatif. Elle « est surtout recommandée aux personnes qui souffrent de constipation, ou qui ont seulement les entrailles habituellement embarrassées ; elles doivent boire de l'eau de mer pendant le temps qu'elles usent des bains de mer, et se trouveront très bien de ce conseil²⁸ ». Toutefois,

²⁴ Puzin, « Hygiène algérienne », *Gazette médicale de l'Algérie*, le 25 mars 1864, p. 26.

²⁵ Henri Joyeux et Nicolas Bouguet, *Les Abeilles et le Chirurgien*, Monaco, Éditions du Rocher, 2012.

²⁶ Richard Russel, *De tabe glandulari*, op. cit., p. 37.

²⁷ Laurent Béranger-Féraud, *Leçons cliniques sur les tæniases de l'homme*, Paris, Doin, 1888, p. 305.

²⁸ Bon de Ponte Reno, *L'Eau. Méthode spéciale de son emploi curatif*, Paris, Masson, 1852, p. 75.

de nombreux médecins constatent qu'elle « mériterait pourtant d'être mise plus souvent en usage, notamment chez les scrofuleux et pour les adénites chroniques, où elle compléterait si bien l'action médicamenteuse des bains de mer²⁹ ». L'action de l'eau de mer est notamment reconnue dans la guérison ou l'atténuation de maladies de peau. Elle est alors préparée et vendue en bouteilles comme l'eau de mer épurée et gazeuse, préparée par M. Paquier, laquelle peut être employée avec avantage « dans tous les cas où les purgatifs salins sont indiqués. Nous avons remarqué de plus, qu'elle a une action spéciale et favorable sur les individus atteints d'affections scrofuleuses³⁰ ». Elle est aussi préconisée comme agent tonique. Ainsi, il est conseillé de « boire tous les matins un verre d'eau de mer, autant pour vaincre leur constipation habituelle que pour dériver la congestion des capillaires du cerveau³¹ ». Quelques médecins de l'époque portent une foi si robuste en ses vertus qu'ils la prescrivent même comme un fondant efficace dans les divers carcinomes ! Rapidement, l'effet laxatif est combiné à d'autres réactions qui renforcent son pouvoir thérapeutique :

L'usage interne de l'eau de mer nous paraît devoir être prescrit plus souvent qu'on ne le fait. On peut y recourir à titre de médicament altérant ou de médicament purgatif. La dose laxative est de deux à quatre et même cinq verres ; la dose altérante est beaucoup plus faible et relative à la tolérance de l'estomac. Elle est administrée avec grand succès, chez les individus lymphatiques et scrofuleux³².

L'eau de mer est bue, administrée en douches générales, mais aussi en douches vaginales pour combattre les affections des organes génitaux de la femme, une thérapie marine « si peu connue et qui est appelée pourtant à rendre de si grands services aux malades et aux médecins³³ ». Enfin, l'eau de mer est utilisée aussi en lavements. C'est un moyen souvent employé et généralement efficace pour combattre la constipation, qui réussit même dans les cas où l'eau de mer en boisson a échoué.

Mais, c'est là une ressource dont il ne faut pas abuser, pour peu que l'on redoute une irritation du tube digestif ; pas plus que la boisson, le lavement d'eau de mer ne saurait convenir dès qu'il y a un mouvement fébrile même peu intense. Mais pour les personnes bien portantes, c'est un remède commode et exempt

- 29 Antoine Roccas, *Traité pratique des bains de mer et de l'hydrothérapie marine fondé sur de nombreuses observations*, 2^e édition, Paris, Masson, 1862, p. 190.
- 30 Gustave Drouineau, *Des bains de mer. Guide médical et hygiénique du baigneur aux plages de l'Ouest*, Paris, Masson et fils, 1869, p. 136.
- 31 P.-M.-L. Miramont, *Étretat, op. cit.*, Paris, Delahaye, 1867, p. 45.
- 32 Ferdinand Rouget, *Indicateur des eaux minérales et des bains de mer les plus efficaces de France, pour le maintien et le rétablissement de la santé*, Toulouse, Julien, 1873, p. 77.
- 33 Louis Martineau, *Traité clinique des affections de l'utérus et de ses annexes*, Paris, Baillière, 1878, p. 8.

d'inconvénients. La réserve que nous faisons pour les lavements et que nous appliquons aux boissons fait voir que nous ne considérons pas l'eau marine comme un purgatif doux, mais bien comme un cathartique, de la classe des purgatifs salins³⁴.

Plus surprenant, on constate aussi la prise d'eau de mer par injection. Au congrès d'Alger, en 1881, Bonnal est le premier à préconiser, pour les tuberculeux et les scrofuleux, l'emploi de l'eau de mer isotonique en injections sous-cutanées. Pourtant, sa communication passe complètement inaperçue. En 1883, Louis Calvet donne dans un opuscule les indications de l'emploi de l'eau de mer en injection sous-cutanée et notamment pour tenter de soigner « le diabète sucré [qui] est une des maladies qui réservent au médecin les plus pénibles surprises et, s'il peut guérir quelquefois, il est juste de reconnaître que le plus souvent il conduit à la mort par divers chemins³⁵ ».

166 En 1905, le docteur Mahé présente une note concernant l'action du sérum marin isotonique de Quinton sur les aliénés. Dans tous les cas traités, et surtout chez les paralytiques généraux, ces injections ont provoqué

un relèvement de l'appétit, une diminution de la constipation, un relèvement de la tension vasculaire, une diurèse plus abondante. Sur la maladie mentale, les effets sont moins marqués, il est vrai que chez les paralytiques généraux, les mélancoliques, etc., on constata la disparition de quelques phénomènes accessoires³⁶.

Le docteur René Quinton a le mérite de démontrer la similitude entre la concentration des minéraux de l'eau de mer et celle du milieu organique des organismes vivants³⁷. Il acquiert en 1906 une célébrité mondiale en sauvant, par l'injection d'eau de mer isotonique, des milliers d'enfants atteints du choléra. Il démontre alors que la transfusion d'eau de mer peut, dans certains cas, remplacer la transfusion sanguine. À partir de 1907, dans les villes majeures de France, plusieurs « dispensaires marins » voient le jour où Quinton et ses collaborateurs pratiquent les injections à l'eau de mer isotonique. Dans la plupart des cas ils obtiennent de réels résultats³⁸. Toutefois,

34 Antoine Roccas, *Traité pratique des bains de mer et de l'hydrothérapie marine fondé sur de nombreuses observations*, op. cit., p. 192.

35 Auguste Burgez, *Contribution au traitement du coma diabétique par les injections de sérum physiologique*, Lyon, Rey, 1899, p. 7.

36 Mahé, « L'action du sérum marin isotonique de Quinton sur les aliénés » dans *Revue de thérapeutique médico-chirurgicale. Journal des connaissances médico-chirurgicales*, 1905, p. 700.

37 René Quinton, *L'Eau de mer milieu organique*, Paris, Masson & C^{ie}, 1904, 503 p.

38 Office central des œuvres de bienfaisance, *Paris charitable et bienfaisant*, Paris, Plon-Nourrit, 1912, p. 215.

l'expérience a peu de continuateurs : on retrouve bien à Lyon le docteur Jean Jarricot qui perfectionne la thérapeutique par injection d'eau de mer qu'il applique aux nourrissons et aux enfants³⁹, mais par la suite l'injection d'eau de mer disparaît.

En définitive, si les bienfaits des bains de mer s'avèrent rapidement une évidence, l'utilisation de l'eau de mer en thérapeutique reste très empirique jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Les expériences de plusieurs précurseurs entre 1650 et 1900 sur l'utilisation de l'eau de mer en thérapeutique sont devenues une réalité. Il n'empêche que les moyens d'action de l'eau de mer sont peu connus. Le bain de mer reste une occupation de « terriens » de la classe dominante. Jamais marins ou pêcheurs n'auraient eu l'idée de combattre une quelconque maladie en se jetant dans les vagues ! Du moment qu'elle devient un plaisir, une jouissance, « un hymne aux effets bénéfiques [sur] le corps tout entier⁴⁰ », la saison aux bains de mer est beaucoup plus qu'une simple distraction thérapeutique : elle s'apparente de plus en plus à un style de vie qui accompagne la naissance des stations balnéaires telles que nous les connaissons aujourd'hui.

39 Jean Jarricot, *Le Dispensaire marin*, Paris, Masson & C^{ie}, 1921, 637 p.

40 Alain Corbin, *Le Territoire du vide*, *op. cit.*, p. 56.

